



# Le Saint-Siège

---

## **MESSAGE DU SAINT PÈRE JEAN-PAUL II POUR LA XXXVIII<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS SOCIALES**

**« Les médias en famille: un risque et une richesse »**

[Dimanche 23 mai 2004] *Chers Frères et Soeurs*,<sup>1</sup> La croissance extraordinaire des moyens de communication sociale et leur plus grande disponibilité ont offert des opportunités exceptionnelles pour enrichir non seulement la vie des individus, mais également des familles. Dans le même temps, les familles doivent aujourd'hui faire face à de nouveaux défis qui naissent des messages variés et souvent contradictoires proposés par les moyens de communication sociale. Le thème choisi pour la Journée mondiale des Communications sociales 2004: « Les médias en famille: un risque et une richesse », est tout à fait approprié, car il invite à une réflexion équilibrée sur l'usage que les familles font des moyens de communication et sur la façon dont la famille et les préoccupations des familles sont traitées par les moyens de communication. Le thème de cette année sert également à rappeler à tous, aux agents des moyens de communication ainsi qu'aux personnes à qui ils s'adressent, que toute communication possède une dimension morale. Comme le Seigneur l'a dit lui-même, la bouche parle de la plénitude du cœur (cf. *Mt* 12, 34-35). L'envergure morale des personnes s'accroît ou diminue selon les paroles qu'elles prononcent et les messages qu'elles choisissent d'écouter. C'est pourquoi la sagesse et le discernement dans l'usage des moyens de communications sociale sont particulièrement souhaitables chez les responsables du domaine des communications sociale, chez les parents et les éducateurs, car leurs décisions influent profondément sur les enfants et sur les jeunes dont ils ont la responsabilité et qui, en dernière analyse, représentent l'avenir de la société.<sup>2</sup> Grâce à l'expansion sans précédent du marché des communications sociales au cours des dernières décennies, de nombreuses familles dans le monde entier, également celles qui disposent de moyens plutôt modestes, peuvent à présent accéder à partir de chez elles aux ressources immenses et variées des moyens de communication sociale. En conséquence, elles jouissent d'opportunités presque illimitées d'information, d'éducation, d'enrichissement culturel et même de croissance spirituelle, des opportunités largement supérieures à celles que la plupart des familles possédaient par le passé. Toutefois, ces mêmes moyens de communication ont la capacité de porter gravement atteinte aux familles, en leur présentant une vision inadaptée ou même faussée de la vie, de la famille, de la religion et de la moralité. Ce pouvoir de renforcer ou d'écraser les valeurs traditionnelles comme la religion, la culture et la famille a été clairement perçu par le Concile Vatican II, qui considérait que « pour qu'il soit fait un usage correct de ces moyens, il est absolument nécessaire que tous ceux qui les utilisent connaissent les principes de l'ordre moral et les appliquent fidèlement » (*Inter mirifica*, n. 4). La communication, sous toutes ses formes, doit toujours s'inspirer du critère éthique du respect de la vérité et de la dignité de la personne humaine.<sup>3</sup> Ces considérations sont en particulier valables en ce qui concerne la façon dont la famille est traitée dans les moyens de communication sociale.

D'une part, le mariage et la vie familiale sont souvent représentés de façon sensible, réaliste mais également tolérante, célébrant des vertus telles que l'amour, la fidélité, le pardon et le don généreux de soi aux autres. Cela est également valable pour les représentations des moyens de communication sociale qui admettent l'échec et la déception inévitablement éprouvés par les couples mariés et par les familles — tensions, conflits, insuccès, choix erronés et actes douloureux —, mais qui s'efforcent cependant en même temps de séparer ce qui est juste de ce qui ne l'est pas, et de montrer l'importance irremplaçable de la famille comme unité fondamentale de la société. D'autre part, la famille et la vie familiale sont trop souvent représentées de façon inappropriée par les moyens de communication. L'infidélité, l'activité sexuelle en dehors du mariage et l'absence d'une vision morale et spirituelle du contrat matrimonial sont représentées de façon acritique, en défendant parfois en même temps le divorce, la contraception, l'avortement et l'homosexualité. Ces représentations qui promeuvent des causes ennemies du mariage et de la famille sont nuisibles au bien commun de la société.<sup>4</sup> Une réflexion consciencieuse sur la dimension éthique de la communication doit déboucher sur des initiatives pratiques, visant à éliminer les risques pour le bien-être de la famille que présentent les moyens de communication sociale, et assurer que ces puissants instruments de communication restent des sources authentiques d'enrichissement. A ce propos, une responsabilité particulière revient aux agents des communications sociales, ainsi qu'aux autorités publiques et aux parents. Le Pape [Paul VI](#) a souligné que les responsables des communications sociales doivent « connaître et respecter les exigences de la famille. Et cela suppose parfois chez eux un grand courage et toujours un très haut sens de responsabilité » (*Message pour la Journée mondiale des Communications sociales, 1969*; cf. ORLF n. 21 du 23 mai 1969). Il n'est pas si facile de résister aux pressions commerciales ou aux exigences de se conformer aux idéologies séculières, mais c'est précisément ce que les agents responsables doivent faire. L'enjeu est très élevé, car chaque attaque contre la valeur fondamentale de la famille est une attaque au bien authentique de l'humanité. Les autorités publiques ont elles-mêmes le devoir important de promouvoir le mariage et la famille pour le bien de la société. Toutefois, de nombreuses personnes acceptent et agissent à présent sur la base des argumentations libertaires, fondées sur des bases inconsistantes, de certains groupes qui soutiennent des pratiques contribuant au grave phénomène de la crise de la famille et à l'affaiblissement du concept même de famille. Sans avoir recours à la censure, il est fondamental que les autorités publiques mettent en œuvre des politiques et des procédures de réglementation pour assurer que les moyens de communication sociale n'agissent pas contre le bien de la famille. Les représentants des familles doivent pouvoir participer à la réalisation de ces politiques. Les responsables des politiques dans les moyens de communication et dans le secteur public doivent également agir pour une juste distribution des ressources des moyens de communication, que ce soit au niveau national ou international, en respectant dans le même temps l'intégrité des cultures traditionnelles. Les moyens de communication ne doivent pas donner l'impression de posséder un programme hostile aux solides valeurs familiales des cultures traditionnelles, ou d'avoir pour objectif de remplacer ces valeurs par les valeurs sécularisées de la société de consommation, s'inscrivant dans un processus de mondialisation.<sup>5</sup> Les parents, en tant que premiers éducateurs de leurs enfants, sont également les premiers à leur expliquer les moyens de communication. Ils sont appelés à former leurs enfants « dans l'utilisation modérée, critique, vigilante et prudente de ces moyens » (*Familiaris consortio*, n. 76). Lorsque les parents le font comme il se doit et de façon permanente, la vie de famille s'en trouve profondément enrichie. Même à des enfants en bas âge on peut enseigner quelque chose d'important sur les moyens de communication, à savoir qu'ils sont produits par des personnes souhaitant par tous les moyens transmettre des messages, et que ces messages invitent souvent à faire quelque chose — à acheter un produit, à avoir un comportement discutable — qui n'est pas dans l'intérêt de l'enfant ou qui ne correspond pas à la vérité morale, que les enfants ne doivent pas accepter ou imiter de façon acritique ce qu'ils rencontrent dans les moyens de communication sociale. Les parents doivent également réglementer l'usage des moyens de communication chez eux. Cela signifie

planifier et programmer l'utilisation de ceux-ci, en limitant sévèrement le temps que les enfants leur consacrent et en faisant du programme une expérience familiale, en interdisant certains moyens de communication et, périodiquement, en les excluant tous pour laisser place aux autres activités familiales. Les parents doivent en particulier donner aux enfants le bon exemple en faisant un usage pondéré et sélectif des moyens de communication. Ils peuvent souvent considérer utile de se joindre à d'autres familles pour étudier et discuter les problèmes et les opportunités qui apparaissent dans l'usage des moyens de communication. Les familles doivent être fermes dans leurs revendications aux producteurs, à ceux qui font la publicité et aux autorités publiques à propos de ce qui leur plaît et de ce qu'elles n'apprécient pas.<sup>6</sup> Les moyens de communication sociale possèdent un immense potentiel positif pour la promotion de solides valeurs humaines et familiales, contribuant ainsi au renouvellement de la société. Si l'on considère leur grande capacité de modeler les idées et d'influencer les comportements, les agents des communications sociales doivent reconnaître qu'ils ont non seulement la responsabilité d'apporter aux familles tout leur encouragement, leur aide et leur soutien possible dans ce but, mais également de faire preuve de sagesse, d'un bon jugement et de correction en présentant les questions concernant la sexualité, le mariage et la vie familiale. Les moyens de communication sont accueillis chaque jour comme les hôtes habituels de nombreuses maisons et familles. En cette Journée mondiale des Communications sociales, j'encourage les responsables des communications ainsi que les familles à reconnaître ce privilège unique, ainsi que la responsabilité qu'il comporte. Que tous ceux qui sont engagés dans le domaine des communications sociales puissent reconnaître qu'ils sont les authentiques « dispensateurs et les administrateurs d'un immense potentiel spirituel qui appartient au patrimoine de l'humanité et est destiné à enrichir l'ensemble de la communauté humaine » (*Discours aux agents des mass-media*, Los Angeles, 15 septembre 1987, n. 8; cf. ORLF n. 40 du 6 octobre 1987)! Que les familles réussissent toujours à trouver dans les moyens de communication une source de soutien, d'encouragement et d'inspiration alors qu'elles cherchent à vivre comme des communautés de vie et d'amour, à éduquer les jeunes dans de solides valeurs morales et à promouvoir une culture de la solidarité, de la liberté et de la paix!*Du Vatican, le 24 janvier 2004, en la Fête de Saint François de Sales. IOANNES PAULUS PP. II*